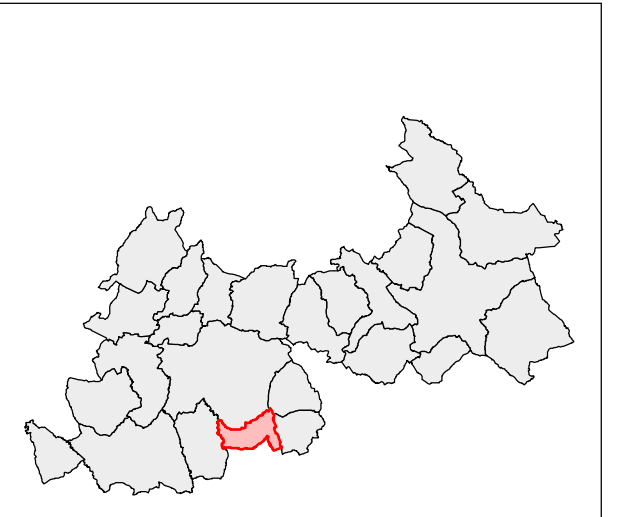




4.17 Zonage
Riscle (commune
délégée de Canet)



Élaboration du PLUI prescrite par D.C.C. du 11/09/2017
Projet de PLUI arrêté par D.C.C. du 28/11/2022
Dossier soumis à enquête publique du 20/04/2023 au 23/05/2023
PLUI approuvé par D.C.C. du 09/10/2023

Zonage du PLUI

UC	UE	A	As	Agg	Af	N	Np
----	----	---	----	-----	----	---	----

Prescriptions du PLUI

- Protection linéaire au titre de l'article L. 151-19 - Hote ou alignement d'arbres
- Protection linéaire au titre de l'article L. 151-23 - Hote ou alignement d'arbres
- Espace boisé classé
- Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - Patrimoine bâti
- Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-23 - Bâtement

Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI)

- Zone Rouge
- Zone Rouge Hochurée

0 50 100 200m
Conception : Metropolis - ZWA - F. Chariot - Biotape
Sources : Origine DGPF Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2020

